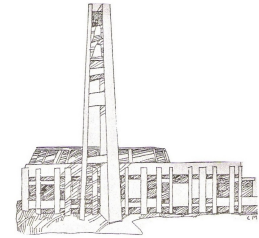




Région luthérienne de Paris

Paroisse luthérienne
Saint-Marc de Massy



<p>Presbytère 6, Allée du Japon 91300 Massy Tél : 01 69 20 31 06 Adresse électronique : epudf.saintmarc.massy@gmail.com</p>	<p>Église Luthérienne Saint-Marc A l'angle Place Antoine de St-Exupéry/ rue des Anglais – Massy (en contrebas de l'opéra) www.saintmarcdemassy.org</p>
<p>Service divin Les dimanches et jours de fêtes à 10h30</p>	<p>École du dimanche Le dimanche pendant le service divin</p>
<p> </p>	<p>Chaîne : <i>les questions de la foi</i> YouTube : mots-clés : Saint-Marc Massy Questions de la foi</p>

FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

FIP n° 1304 – 42^{ème} année – du 29 avril au 19 mai 2019

Lectures bibliques :

28 avril 2019 : 1^{er} dimanche après Pâques (Quasimodo geniti) : Actes 5, 12-16 ; Apocalypse 1, 9-19 ; Jean 20, 19-31

5 mai 2019 : 2^e dimanche après Pâques (Misericordias Domini) : Actes 5, 27-41 ; Apocalypse 5, 11-14 ; Jean 21, 1-19

12 mai 2018 : 3^e dimanche après Pâques (Jubilate) : Actes 13, 14-52 ; Apocalypse 7, 9-17 ; Jean 10, 27-30

19 mai 2019 : 4^e dimanche après Pâques (Cantate) : Actes 14, 21-27 ; Apocalypse 21, 1-5 ; Jean 13, 31-35

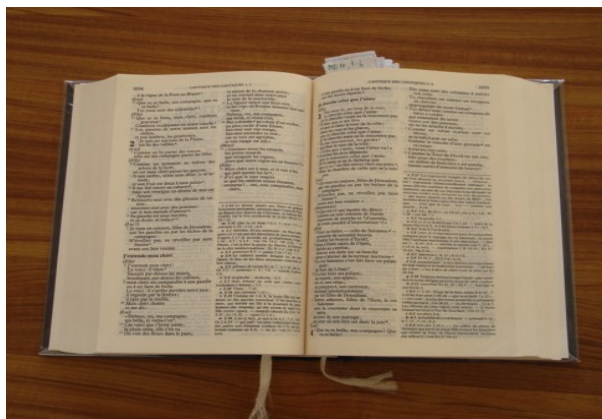
Vie de notre paroisse

Jeudi 9 mai	<i>Culte de maison</i> à 14h. <i>Conseil presbytéral</i> à 20h30 à Saint-Marc.
Vendredi 10 mai	<i>Étude biblique œcuménique</i> à 20h30 aux Cèdres.
Dimanche 12 mai	<i>Culte animé par les jeunes</i> à 10h30 à Saint-Marc.
	<i>Assemblée d'Église</i> à l'issue du culte à Saint-Marc.
	<i>Réunion des visiteurs de Jacques Cartier</i> à l'issue du culte à Saint-Marc.
Jeudi 16 mai	<i>Étude biblique</i> à 14h15 au temple de Palaiseau.
Vendredi 17 mai	<i>Chorale</i> à 20h00 à Saint-Marc.

Étude biblique œcuménique

La dernière étude biblique œcuménique avec nos amis baptistes et catholiques sera animée par notre pasteur et portera sur un texte « surprise ».

RV : Vendredi 10 mai à 20h30 à l'église baptiste des Cèdres, 17 voie de Wissous.



Étude biblique de l'EPUDF

L'étude biblique sur le thème des jardins continue.

RV : Jeudi 16 mai à 14h15 au temple de Palaiseau.

Culte des jeunes

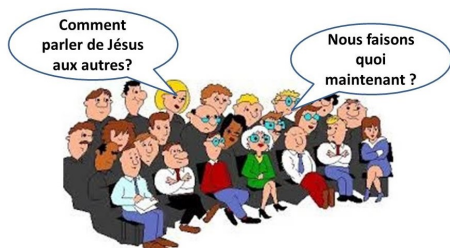
Lors du culte animé par les jeunes, Audrey fera un témoignage de son action humanitaire en Inde.

RV : Dimanche 12 mai à 10h30 à Saint-Marc.

Assemblée d'Église

Notre Église s'est engagée dans une formation « Église de témoins » avec les pasteurs Arnaud Lépine et Christian Tanon. Cette riche formation est maintenant terminée. Nous pourrions ensemble proposer des pistes concrètes pour la vie et le rayonnement de notre Église et le témoignage dans notre environnement de Massy. Tous les paroissiens sont invités, même s'ils n'ont pas suivi la formation !

RV : Dimanche 12 mai à l'issue du culte.



Chorale

La chorale se réunira les vendredis 17, 24 et 31 mai à 20h à Saint-Marc sous la direction experte de Mahéry. Elle interviendra pour le culte du 2 juin.

Extrait de l'agenda du pasteur

- Dimanche 12 mai : participation au repas de rupture du jeûne du Ramadan à la Mosquée de Massy.
- Mercredi 15 mai : animation du groupe régional de méditation chrétienne à Saint-Jean.

Le pasteur sera en congés du lundi 29 avril au lundi 6 mai. Bonnes vacances à lui !

À noter déjà...

- Dimanche 26 mai : confirmation de Kylian et Kalvin.
- Dimanche 2 juin : fête de l'Église chez nos amis Noëlle et Patrick Genavre. Nous fêterons en outre le départ de Jeff, Tova et Marcel et nous aurons le plaisir de retrouver Hongsing et Peggy qui passent par la France avec leurs enfants.
- Vendredi 21 juin : fête de la musique œcuménique sur le parvis de Saint-Paul. Une chorale constituée de catholiques, baptistes et luthériens interviendra. Toutes les personnes voulant participer à cette chorale sont les bienvenues et peuvent se rapprocher de Monique.

À méditer

« Ceux qui ont seulement de l'érudition religieuse et pas d'amour pour le Seigneur tiennent des discours sans substance ».

Ramakrishna, mystique indien du 19^{ème} siècle.

Adressez vos versements (offrande dominicale nominative ou non) à l'ordre d'ACEPU St Marc pour les chèques.

Pour vos offrandes en espèces à la paroisse (ACEPU), anonymes ou non, des enveloppes sont à votre disposition dans les recueils de chants. Si vous êtes imposable, 66% de vos dons nominatifs sont déductibles des impôts.

Le trésorier recommande les virements mensuels : il suffit de signer à son agence bancaire un ordre de virement permanent ou de faire un virement ponctuel via internet. Demandez un RIB à la trésorière (Martine Aggerbeck).

Le produit des collectes en espèces déposées directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony AESMMA.